



Association des victimes
Des inondations
De La Faute et de ses environs

La Faute sur Mer, le 20 mars 2012

Madame , Monsieur,

Vous êtes invités à l'assemblée générale ordinaire de l'AVIF qui se tiendra à
La Faute sur Mer

Au Pavillon des Dunes le samedi 7 avril 2012 à 10h

Si le quorum n'est pas atteint, une assemblée extraordinaire est convoquée le
même jour à 10h30

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Compte-rendu des enquêtes publiques : PPRI et expropriations
- Le point sur la procédure pénale
- Le point sur la commémoration et la stèle
- Renouvellement du tiers sortant avec la présentation des nouveaux candidats
- Questions diverses.

Le nouveau CA se réunira à l'issue de la séance afin d'élire les membres du bureau.

Nous souhaitons la présence du plus grand nombre d'entre vous et, en cas d'empêchement, n'oubliez pas de nous adresser votre pouvoir par courrier, par mail ou confiez-le à une personne présente à cette assemblée.

Nous recevrons à l'entrée de la salle les cotisations 2012 dont le montant de 20 € reste inchangé. Nous vous rappelons que seules les personnes à jour de leurs cotisations pourront participer au vote.

Le Président,
Renaud Pinoit

Tournez S.V.P

Pouvoir pour l'assemblée générale de l'AVIF du 7 avril 2012

Je soussigné (e)

donne pouvoir àou à défaut à

pour me représenter lors de l'assemblée générale 2012 de l'AVIF

Bon pour pouvoir,
Signature

Ce pouvoir peut être envoyé par mail à contact@lafautesurmer.net

-

Appel à candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné (e)

Désire poser ma candidature au C.A. de l'AVIF lors de l'assemblée générale
du 7 avril 2012.

Signature

*Cette candidature qui peut se faire par courrier ou par mail doit nous parvenir au plus tard
le 4 avril 2012*